



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quinzième session

Réunion à distance, 16 mars, 18 mars et 1^{er} avril 2021

Rapport du Groupe de la planification stratégique – Résumé
du rapport 2020 du Groupe de la planification stratégique

Point 8.3 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV et
le Groupe de la planification stratégique

1. Le Groupe de la planification stratégique s'est réuni les 8 et 9 octobre 2020, ainsi que le 10 novembre. Il a tenu ces deux sessions à distance en raison de la pandémie de covid-19.
2. Étaient présents à la réunion 49 participants, dont les membres du Bureau de la CMP, les présidents du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités et du Comité des normes et des représentants du Comité directeur international de l'Année internationale de la santé des végétaux et des organisations régionales de la protection des végétaux.
3. L'attention de la CMP a été appelée sur plusieurs points essentiels et un certain nombre de recommandations formulées par le Groupe ont été inscrites à l'ordre du jour de la CMP et traitées dans des documents de cette dernière.
4. Le Groupe a examiné la structure générale du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 et réfléchi aux moyens d'avancer sur les éléments du Programme de développement. S'agissant de la structure du Cadre stratégique, le Groupe a distingué les trois fonctions essentielles du Secrétariat de la CIPV:
 - 1) l'établissement des normes;
 - 2) la mise en œuvre et le renforcement des capacités;
 - 3) la gouvernance, la communication et les partenariats.
5. Le Groupe a affirmé qu'il fallait poursuivre ces activités de base et les améliorer eu égard à la mission de la CIPV et aux objectifs du Cadre stratégique. Le consensus qui s'est formé est qu'il faut allouer des ressources du programme ordinaire à l'appui de ces activités de base, financer les éléments

du Programme de développement avec des ressources extrabudgétaires et, en tout état de cause, donner la priorité à l'accomplissement des fonctions essentielles du Secrétariat de la CIPV. Le Groupe a également souligné que tous les éléments du Programme de développement étaient aussi importants les uns que les autres, mais que le Secrétariat de la CIPV devrait définir un calendrier pour leur mise en œuvre et leur réalisation progressives, pour examen par un groupe de réflexion de la CMP, qui se réunira en 2021 pour analyser l'accomplissement de toutes ces activités sous un angle global et stratégique. S'agissant de la façon d'avancer sur les éléments du Programme de développement du Cadre stratégique pour 2020-2030, le Groupe a souligné que ce cadre était un document évolutif que l'on pouvait adapter aux nouvelles circonstances qui se présentent. Les membres du Groupe ont reconnu que les différents éléments du Programme de développement pouvaient en être à des stades d'avancement très différents et ont relevé les progrès, les avancées et les résultats des activités déjà menées ou en cours de réalisation pour un certain nombre d'éléments, tels que les normes relatives à des marchandises, le renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles, l'harmonisation de l'échange de données informatisé grâce à la solution ePhyto de la CIPV, le commerce électronique, l'étude de l'effet du changement climatique sur la santé des végétaux et le recours à des tierces parties pour les actions phytosanitaires. Le Groupe a souligné qu'il était important d'élaborer pour tous les éléments du Programme de développement un plan de mise en œuvre clair, avec des étapes précises, un calendrier réaliste, un cadre de suivi et d'évaluation et un budget et des effectifs suffisants, qui pourra servir aux fins de mobilisation des ressources et pour information de la CMP et révision par celle-ci. Il a recommandé à cette fin au Bureau de la CMP de définir le mandat d'un groupe de réflexion sur la hiérarchisation des éléments du Programme de développement, qui sera créé par la CMP.

6. En ce qui concerne les normes relatives à des marchandises ou à des filières, le Groupe estime que les normes relatives à des marchandises sont une innovation très positive pour la communauté de la CIPV et un outil important pour les futures activités de communication, de plaidoyer, de partenariat et de collaboration de la CIPV. Le Groupe a noté que le processus d'élaboration était déjà en cours puisque le Comité des normes avait déjà désigné des responsables. Il a recommandé à la communauté de la CIPV d'agir avec prudence pour l'élaboration des normes relatives à des marchandises, de s'appuyer sur l'expérience déjà acquise et l'expérience future, notamment en s'intéressant aux initiatives régionales ou en choisissant une marchandise qui pourrait servir de modèle ensuite, et d'axer les normes sur les marchandises et non sur les filières.

7. Le Groupe s'est penché sur les initiatives de réseau des laboratoires de diagnostic et de coordination à l'échelle mondiale de la recherche phytosanitaire; il s'est félicité du travail conceptuel initial déjà effectué par le Secrétariat de la CIPV et a proposé que l'on poursuive l'analyse, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources et le consensus au sein de la communauté de la CIPV. Ses membres ont reconnu l'importance de ces initiatives, qui pourraient apporter aux organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) une grande aide sur le plan de l'expertise, du matériel et du renforcement des capacités, et sont convenus d'adopter une approche progressive de la mise en réseau des laboratoires de diagnostic. Ils se sont également dits favorables à toute initiative visant à partager des informations supplémentaires susceptibles de contribuer à une meilleure définition des étapes à suivre pour la mise en réseau des laboratoires de diagnostic et ont suggéré au Secrétariat de la CIPV d'établir une liste des laboratoires existants et de leur expertise et de recenser les principaux besoins des pays.

8. Le Groupe s'est vu présenter l'initiative d'harmonisation de l'échange de données informatisé. Ses membres ont salué l'initiative ePhyto, qui est selon eux une innovation clé pour l'ensemble de la communauté de la CIPV, et ont félicité le Secrétariat de la CIPV pour sa mise en œuvre. Le Groupe a abordé deux aspects (conversation technique sur les améliorations potentielles et la création de versions supplémentaires) et a suggéré la création d'un petit groupe de réflexion qui inclurait les parties prenantes d'ePhyto et qui se pencherait sur l'expansion des applications ePhyto (s'agissant à la fois de la mise en œuvre et des améliorations techniques), leur gouvernance et les pistes de financement durable.

9. Le Groupe s'est penché sur une initiative de renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles après une brève présentation des activités de la CIPV liées aux situations d'urgence, aux organismes nuisibles d'apparition récente et aux systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles et un point sur l'état d'avancement des activités en cours du programme consacré à ce sujet. Il s'est félicité de l'approche qui consiste à tirer des enseignements des systèmes en place et à établir des liens avec les activités de la FAO et avec les régions et pays concernés, ce programme comportant deux aspects complexes (systèmes d'alerte et systèmes d'intervention) qui nécessitent des synergies avec d'autres entités. Les membres du Groupe se sont également dits favorables à une réflexion sur la façon d'exploiter d'autres ressources à long terme et sur l'approche la plus efficace à suivre pour ce nouveau travail. Le Groupe a prié instamment le Secrétariat de la CIPV d'achever la création du groupe de réflexion de la CMP sur le renforcement des systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles et lui a demandé de se mettre en relation avec les parties prenantes pour favoriser les synergies sur cette question.

10. Le Groupe s'est également penché sur l'évaluation et la gestion des effets du changement climatique sur la santé des végétaux. Les membres étaient d'avis que le changement climatique avait un effet important sur la santé des végétaux, notamment par l'accroissement possible de la répartition, de l'incidence et de l'intensité des foyers d'organismes nuisibles et par la modification de l'épidémiologie et du cycle de vie de ces organismes. Ils ont rappelé que l'objectif défini dans le Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 était, d'ici à 2030, que l'on évalue régulièrement les effets du changement climatique sur la santé des végétaux et la sécurité du commerce des végétaux et des produits végétaux, notamment en ce qui concerne l'analyse et la gestion du risque phytosanitaire, et que les questions phytosanitaires aient leur place dans le débat international sur le changement climatique et soient prises en considération par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le Groupe a demandé à la CMP de créer un groupe de réflexion pour faire avancer les travaux sur les effets du changement climatique sur la santé des végétaux et a approuvé l'actuelle note de synthèse pour présentation à la quinzième session de la CMP.

11. Le Groupe s'est penché sur le rôle de la communication à notre époque, compte tenu notamment des défis que la communauté de la CIPV doit relever dans le contexte de la pandémie de covid-19. Il a recommandé à la CMP d'approuver une nouvelle stratégie de communication pour la CIPV et a proposé de créer un groupe de la CIPV pour la communication et le plaidoyer dont le mandat et le règlement intérieur seraient soumis à la CMP à sa quinzième session.

12. Le Groupe a également décidé de revoir son mandat qui sera soumis pour adoption à la quinzième session de la CMP; il a souligné que ses sessions devraient rester axées sur l'examen de questions générales et stratégiques et non de questions administratives ou de procédure, et que ses débats devraient rester guidés par les parties contractantes de la CIPV. Ainsi, le Groupe pourra encore gagner en efficacité.

13. Le Groupe a également réaffirmé qu'il était important d'élaborer un plan de travail et budget clair du Secrétariat de la CIPV pour 2021, pour éclairer les activités et les priorités du Secrétariat.

14. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, le Groupe est convenu de la nécessité d'actualiser la stratégie en la matière en demandant au Bureau de créer un petit groupe de rédaction.

15. D'autres points ont été abordés lors des deux sessions: la coordination à l'échelle mondiale de la recherche phytosanitaire, la stratégie de la CIPV relative aux partenariats, la mobilisation des ressources, l'examen du plan de travail et des priorités du Secrétariat de la CIPV pour 2021, l'Année internationale de la santé des végétaux, les activités de la communauté de la CIPV en réponse à la pandémie de covid-19 et la place du Secrétariat de la CIPV au sein de la FAO.

16. La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:

- 1) *prendre note* du résumé de la réunion 2020 du Groupe de la planification stratégique.